

N°5

L'Écho des Bois d'Anjou

Agir ensemble

FÉVRIER 2023

les Bois d'Anjou

Sommaire

Mot du Maire



Chers habitants,

Avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2023. Une année que nous désirons pleine de dynamisme et d'enthousiasme, malgré le contexte particulier que nous connaissons.

En effet, depuis maintenant trois ans, notre pays est confronté à différentes difficultés qui se répercutent au quotidien : la crise sanitaire et ses confinements, la guerre revenue sur le sol européen, une crise énergétique doublée d'une vague d'inflation, ainsi que le dérèglement climatique, qui met à mal notre pays, mais aussi notre territoire, comme en août dernier avec les terribles incendies dans le baugeois.

Notre commune doit donc s'adapter, tenir compte de l'ensemble de ces éléments, des incidences possibles auprès de la population.

Malgré ces crises, l'unité, la solidarité, l'action collective, sont des valeurs qui mobilisent les élus auprès des sapeurs-pompiers, des entreprises, des commerçants, de nos agents et des habitants des Bois d'Anjou.

2022 fut une année de belle réussite collective. Je pense notamment à différentes manifestations qui ont jalonné l'année :

- **Les repas des anciens,** l'un regroupant pour la première fois les deux communes déléguées de Fontaine-Guérin et Saint-Georges-du-Bois organisé par l'association Cheveux d'Argent et l'autre sur la commune déléguée de Brion organisé par Rayon de Soleil,
- **Le goûter dansant** organisé sur la commune déléguée de Saint-Georges-du-Bois et regroupant une quarantaine de séniors des Bois d'Anjou,
- **Le rassemblement de la commune au Noël des Bois d'Anjou** organisé cette année sur la commune déléguée de Brion, avec en clôture un feu d'artifice très apprécié par les familles des Bois d'Anjou, venues nombreuses.

Le désir de coopérer, l'envie d'aller de l'avant ensemble, reflète l'identité que nous souhaitons construire pour la commune des Bois d'Anjou.

Je n'irai pas plus loin pour commenter l'année 2022, qui vous sera présentée à travers ce bulletin par chaque commission. Je souhaite avec les élus et avec vous nous projeter sur 2023.

À mi-mandat, le Conseil municipal poursuit la mise en œuvre de différents projets, prenant sens autour du lien social, de la proximité et du maintien d'une dynamique de centres-bourgs au sein des trois communes déléguées.

Nous avons accompagné l'installation d'un premier commerce sur la commune déléguée de Saint-Georges-du-Bois. Nous allons, pour l'année 2023, poursuivre ce soutien sur les communes déléguées de Brion et de Fontaine-Guérin.

Des travaux importants ont débuté fin janvier, avec un financement de plus d'un million d'euros prévu **pour l'installation de commerces de proximité**.

- À Brion, après une période consacrée à la démolition d'une partie de l'ancienne boulangerie en 2022, la reconstruction va débuter. Ce bâtiment accueillera notamment un bar-restaurant au 2e semestre 2023.
- D'autre part, l'ancien restaurant de *la Fourchette* va accueillir, au 1er semestre 2023, une supérette. Les travaux ont débuté en fin d'année 2022 et devraient être finalisés dans les prochains mois.
- À Fontaine-Guérin, nous avons fait le choix de réhabiliter la salle de la Chapelière dans sa globalité, avec des travaux d'agrandissement, afin d'y accueillir un bar- restaurant. Le Conseil municipal a souhaité confier la supérette au même porteur de projet que celui qui assurera la gestion du bar- restaurant.

2023 devrait ainsi s'inscrire dans une dynamique de village en mouvement, avec un territoire attractif et une consommation de proximité.

Ces nouvelles offres, situées au cœur de ces deux villages, doivent favoriser **la redynamisation de nos centres-bourgs**. Ces activités commerciales seront complémentaires à celles proposées par la société G & Co qui assure la gestion du camping et la restauration l'été, ainsi que le cabaret équestre Orstella.

Une réflexion est également en cours pour l'installation d'un fournil sur la commune des Bois d'Anjou. L'objectif étant la mise en oeuvre d'un partenariat avec collectivité au travers de la restauration scolaire ainsi qu'une collaboration avec les futurs commerces.

2023, ce sont aussi des objectifs ambitieux et nécessaires autour du développement durable.

Notre commune entame progressivement une mutation autour de la transition écologique.

Au-delà des **mesures de sobriété fortes,** prises ces derniers mois, consistant à diminuer les éclairages nocturnes ou à réduire la température dans de nombreux bâtiments publics, nous allons poursuivre différentes réhabilitations de nos bâtis.

En effet, depuis plusieurs années, nous nous sommes lancés dans un plan de rénovation thermique des bâtiments communaux : école de Fontaine-Guérin, salles municipales et mairies de Saint-Georges-du-Bois et de Fontaine-Guérin.

- Nous allons poursuivre ce plan ambitieux avec la **rénovation complète de la salle Pantais** de Saint-Georges-du-Bois pour un montant de plus de 100 000 € inscrit dans ce programme.
- Nous allons aussi nous projeter et innover autour de **la gestion de la ressource en eau**. Le Conseil municipal des Bois d'Anjou a fixé un budget de 30 000 € pour l'installation de récupérateurs d'eau.

La municipalité va s'inclure dans **le projet vélo et boucles vertes** développé par la Région, le Département et la Communauté de Communes Baugeois Vallée, en prévoyant différents investissements permettant de sécuriser des parcours à travers les Bois d'Anjou.

- Une enveloppe de 50 000€ est prévue pour développer ce projet vélo sur les trois communes déléguées, avec la mise en œuvre en 2023 des travaux de la voie verte et le raccordement à Brion, porté par la Communauté de Communes Baugeois Vallée.

L'ensemble de ces enjeux exige une capacité à nous adapter, à réfléchir et penser différemment. Nous l'avons fait ces deux dernières années avec le projet alimentaire porté dans le cadre de la restauration scolaire. Le « Bien Manger », l'éducation au goût, les produits locaux, la réduction des déchets : autant d'objectifs menés depuis maintenant 3 ans à travers ce projet.

Deux projets phares seront également menés en lien avec les bénévoles engagés dans les bibliothèques et avec le Conseil Municipal des Jeunes.

- Le premier projet portera sur **la mise en réseau de nos trois bibliothèques,** soutenues par un conventionnement avec le Bibliopôle. L'objectif de la municipalité est de favoriser une dynamique de concertation avec les bénévoles et de soutenir financièrement la lecture aux Bois d'Anjou avec la création d'un **fonds documentaire**.

- Le second projet consistera à prendre en compte et à se rapprocher au maximum des demandes faites par **le Conseil Municipal des Jeunes des Bois d'Anjou (CMJ) autour de deux nouvelles structures extérieures** sur les communes déléguées de Brion et de Saint-Georges-du-Bois.

2023 constituera une étape essentielle avec la projection de ce que nous voulons pour demain.

En effet, le Conseil municipal a retenu l'agence « 7 Lieux » pour accompagner la collectivité autour du projet d'aménagement des centres-bourgs.

Cet accompagnement doit venir modifier nos cœurs de villages, en tenant compte des questions de sécurité, en portant un nouveau regard sur l'embellissement de notre commune, durable et accessible, et en réaffirmant la place de la nature aux Bois d'Anjou.

L'opération lancée en fin d'année 2022 « Plantons des arbres aux Bois d'Anjou » s'inscrit pleinement dans ces orientations. Nous souhaitons que notre commune soit douce, verte, végétalisée.

Ce projet sera mené en concertation avec les habitants avec l'objectif de démarrer les travaux avant la fin du mandat, dans les trois communes, autour d'axes prioritaires qui seront définis par les élus.

Pour finir, et pour rassurer notre population, les projets engagés en 2023 se poursuivront dans un esprit de responsabilité. Notre commune a débuté la construction du budget, en intégrant ces nouveaux investissements qui seront réalisés, en lien avec notre capacité d'autofinancement.

La commune poursuit **son désendettement** tout en se projetant et en finançant de nouveaux projets. Dans un contexte rendu difficile par la montée des coûts énergétiques, des matières premières et d'une inflation constante, nous poursuivrons notre gestion rigoureuse et optimiserons au maximum notre budget.

La gestion actuelle montre à ce jour **« la bonne santé financière »** de la commune des Bois d'Anjou en lien avec une gestion raisonnable depuis sa création.

Voilà, Mesdames, Messieurs, les projections pour 2023. Une année dynamique, de transformation et de transition.

Avant de clore ce propos, je veux de nouveau remercier les agents municipaux, dont les missions de quelques-uns sont présentées dans ce bulletin, très impliqués pendant l'année 2022, ainsi que l'ensemble des associations et les sapeurs-pompiers qui ont été particulièrement mobilisés cette année. Merci aussi aux gendarmes pour notre travail de collaboration permanente autour de la commune.

Enfin, merci à l'ensemble de l'équipe municipale pour son soutien sans faille et son engagement.

Je vous souhaite de nouveau une très belle année 2023,

Sandro GENDRON,
Maire des Bois d'Anjou



Marie BEAUDUSSEAU
Adjointe à la Communication, Vie associative & Culturelle

Des projets... en responsabilité

Aux Bois d'Anjou, les lumières sont éteintes à 21h00.

Le Conseil municipal y réfléchissait depuis un certain temps. La commission développement durable l'avait préconisé pour des raisons environnementales, afin de réduire la pollution lumineuse et sauvegarder la trame noire en favorisant le développement des espèces protégées (chiroptères, chouettes, hiboux etc). La commission urbanisme avait, de son côté, proposé d'équiper les candélabres de LED basse consommation depuis plusieurs années afin de réduire la facture.

C'est chose faite. Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, les élus des Bois d'Anjou ont décidé dès octobre 2022 de réduire les plages d'éclairage public. Désormais, **les lumières des bourgs, mais aussi les églises sont éteintes dès 21h le soir, et s'allument à 6h45 le matin,** afin que les enfants soient plus à l'aise pour rejoindre les points de ramassage des transports scolaires.

Les écoles et restaurants scolaires représentent 50 % des dépenses énergétiques communales.

Malgré un travail mené avec le SIEML* depuis plusieurs années et les mesures d'amélioration réalisées, le bilan énergétique des bâtiments communaux est important et va nécessiter des changements d'habitudes. Les personnels de mairie sont concernés, puisque le chauffage de chaque bâtiment public a été calé sur un maximum de 19°C. Les écoles ont également abaissé le chauffage d'1°C dans les classes afin de participer à l'effort collectif.

**SIEML : Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire*



Et les lumières de Noël ?

Afin de préserver l'esprit des fêtes de fin d'année, les élus ont décidé de maintenir l'éclairage des bourgs et les décorations sur la période des fêtes. C'est une tradition qui participe à la magie de Noël et à laquelle les habitants sont attachés. D'ailleurs, le samedi 17 décembre dernier, la commission Communication Vie associative & Culturelle a organisé **un marché de Noël en extérieur sur la place de l'église de Brion**, avec les associations et des artisans locaux. Même le père Noël était présent, dans son traineau, au grand plaisir des familles, qui prenaient des photos. Le spectacle *En attendant Noël* d'Anthony Fraysse a ravi les habitants, venus nombreux, se préparer à Noël et se régaler sur place grâce aux stands de restauration. Le feu d'artifice, en clôture de journée a également été très apprécié.

Rendez-vous en décembre 2023, pour un nouveau marché de Noël sur la commune déléguée de Saint-Georges-du-Bois.



Sonia JAYER
Adjointe à la Communication, Vie associative & Culturelle

Photo d'ampoule par jannoon

Arrêt sur image

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE



Les Cadets du Baugeois sont venus animer les commémorations de l'Armistice de 1918 à Fontaine-Guérin.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



SOIRÉE HALLOWEEN du 29 octobre





Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé une soirée Halloween ouverte aux adolescents de la commune. Plus d'une quarantaine d'enfants sont venus costumés faire la fête à la salle de la Chapelière.

GOÛTER MUSICAL du 27 novembre


Photos par Yann Papin

LE NOËL DES BOIS D'ANOU

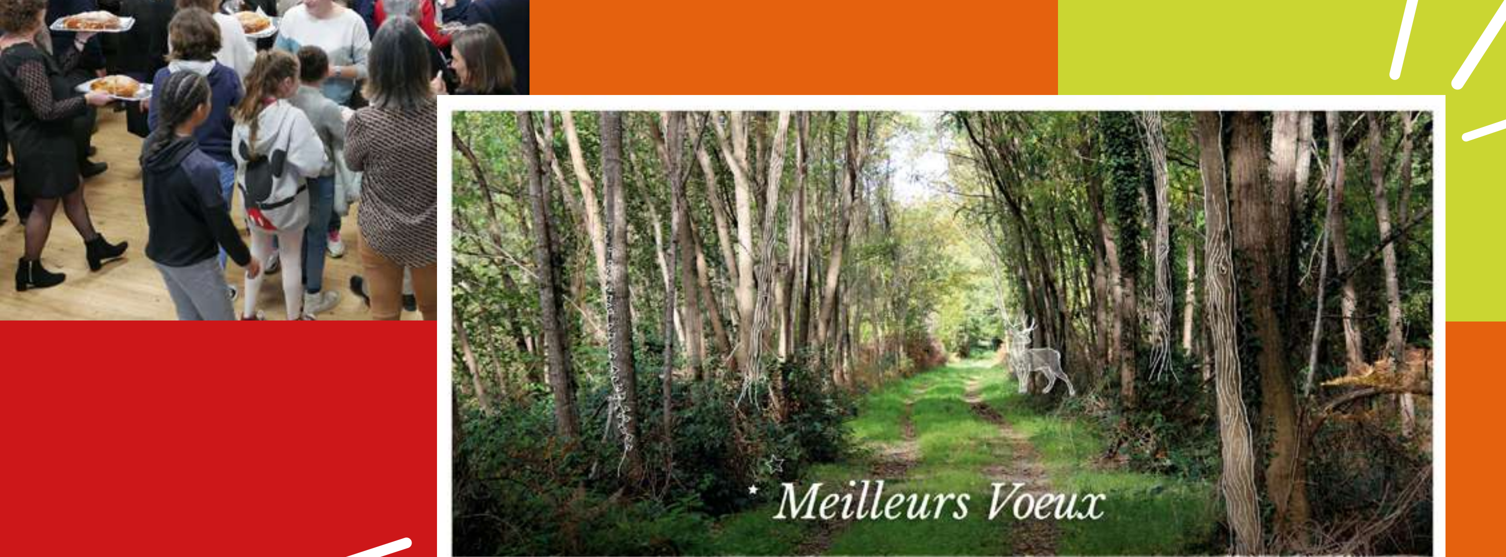
Le 17 décembre, les habitants des Bois d'Anjou ont pu profiter d'un marché de Noël, d'un spectacle et d'un feu d'artifice dans le centre de Brion.

LES VOEUX DU MAIRE le 14 janvier

Plus de 200 habitants sont venus partager un moment convivial à l'occasion des voeux du Maire à Saint-Georges-du-Bois.







La commune des Bois d'Anjou vous souhaite une belle année 2023 !

Quoi de neuf dans les services ?

L'année 2022 a été riche en mouvements au sein du personnel des Bois d'Anjou.





Emeline LAUNAY

Native de Brion, Emeline a remplacé Claire LIVACHE en avril 2022 après son master en intelligence économique.

Ses missions ?

- **Assurer l'accueil et l'agence postale à Fontaine-Guérin**
- **Accompagner les habitants dans leurs demandes d'aide sociale**
- **Assurer le secrétariat général**
- **Mettre en oeuvre les actions du Centre Communal d'Action Sociale**

ILS SONT ARRIVÉS EN 2022

- **AARIZA Khadija** (janvier 2022)
agent polyvalent du service enfance-jeunesse
- **DUBÉ Emilie** (mars 2022)
chargée de communication, vie associative et culturelle
- **FERRÉ Noémie** (novembre 2022)
agent polyvalent du service enfance-jeunesse
- **MAUPILLIER Emilie** (septembre 2022)
agent polyvalent du service enfance-jeunesse
- **POUPAULT Jennifer** (octobre 2022)
agent polyvalent du service enfance-jeunesse
- **THIBAULT Adeline** (octobre 2022)
agent des services techniques
- **VÉDIER Thomas** (juillet 2022)
chargé d'urbanisme
- **VERGNOL Simon** (septembre 2022)
animateur enfance et jeunesse et animateur du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les évolutions de carrière

Kévin BOIGNÉ et **Florian PERRUSSEL** sont devenus fonctionnaires stagiaires en tant qu'adjoints techniques territoriaux.

Céline BEAUCLAIR, responsable du service enfance-jeunesse, et **Sylvie MERLAUD**, responsable restauration, ont été promues à un grade plus élevé.

DÉPARTS 2022

- **COCHARD Marjorie**
agent d'accueil et de secrétariat à Brion
- **DESACHY-CADRAN Constance**
chargée d'urbanisme
- **DUVEAU Vincent**
animateur enfance-jeunesse et animateur du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- **GALLEPIE Romain**
agent des services techniques
- **LIVACHE Claire**
agent d'accueil et de secrétariat à Brion
- **LAPARLIERE Blandine**
agent polyvalent du service enfance-jeunesse
- **LICOIS Ophélie**
agent polyvalent du service enfance-jeunesse
- **VOLUETTE Marion**
agent polyvalent du service enfance-jeunesse
- **BELLANGER Véronique**
agent des services techniques
- **GAUGAIN Sylvie**
agent polyvalent du service enfance-jeunesse

DÉPARTS 2023



Marylène VILCHIEN a pris une disponibilité d'un an à partir du 11 février 2023. Elle a effectué toute sa carrière à Brion puis aux Bois d'Anjou en tant qu'agent contractuel de 1995 à 2001 puis fonctionnaire depuis 2002. Elle accueille les habitants, gère les locations de salles et assure l'accueil postal de Brion et Fontaine-Guérin.
Depuis le 10 janvier 2023, **elle est remplacée par Sonia MARTINEZ FERNANDEZ**, originaire du Pays Basque espagnol.

Dominique BOURREAU part en retraite le 31 juillet 2023. D'abord aide ménagère à Saint-Barthélémy d'Anjou, Dominique est entrée comme agent de service de restauration scolaire en 1989 sur la commune de Fontaine-Guérin. Elle poursuit sa carrière au collège de Beaufort et revient en septembre 1995 en qualité de cantinière. Elle assure également la responsabilité de la garderie périscolaire à partir de septembre 1998 jusqu'en août 2001. Après le passage de plusieurs grades de la fonction publique, elle est nommée sur un poste d'ATSEM en 2010. Elle passera également un BAFA en 2014 afin d'assurer les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) au sein de la collectivité.





À la rencontre de Sylvie Loyeau

Depuis la création des Bois d'Anjou en 2016, **c'est Sylvie qui suit les finances de la Commune :** elle prépare les budgets, assure les paiements et les encaissements des recettes, et le lien avec le Trésor Public… Chargée de l'organisation des élections et du recensement, elle gère également les concessions du cimetière de Brion et le matériel informatique. **Son départ à la retraite le 1er avril 2023 est l'occasion de revenir sur son parcours.**

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai commencé ma carrière à la mairie de la Bohalle en 1991 : je m'occupais des finances et de l'accueil. J'avais choisi d'être à mi-temps pour m'occuper de mes enfants. J'ai passé le concours de la fonction publique et obtenu le grade d'adjoint administratif en 1998.

En décembre 2005, je suis arrivée à Brion pour exercer en tant que secrétaire de mairie. Je faisais un peu de tout : des finances bien sûr, mais aussi l'organisation des assemblées et la gestion du personnel. En 2012, je suis passée fonctionnaire de catégorie B en obtenant le grade de rédacteur territorial.

Avec la création de la commune nouvelle, mon poste s'est spécialisé sur le suivi des finances. J'ai toujours apprécié de travailler sur ce sujet mais j'aimais bien la polyvalence de mon travail en tant que secrétaire de mairie. Heureusement, j'ai pu continuer à suivre les affaires générales, car quand on gère le budget, on finit par être au courant de tout.

QUELLES ÉVOLUTIONS AVEZ-VOUS PU CONSTATER DANS VOTRE MÉTIER ?

La commune nouvelle implique beaucoup de changements : ça a permis d'assainir les finances des communes mais la façon de travailler a beaucoup changé. On travaille beaucoup plus par mail avec les élus et les collègues qui sont à la mairie de Fontaine.

Avant cela, le passage au numérique et l'arrivée des logiciels a simplifié la gestion financière. Au début de ma carrière, on tapait les budgets à la machine à écrire, c'était beaucoup plus fastidieux !

Enfance jeunesse





Jocelyne RUBEILLON & Bruno POUVREAU,
Adjoints à l'enfance - jeunesse

La Commune des Bois d'Anjou a fait le choix de s'inscrire dans le plan d'action du Projet Alimentaire Territorial Baugeois Vallée depuis 2020. Dans le cadre de ses réflexions et de ses actions pour améliorer la qualité des repas, un nouveau prestataire « Le Guérin des Fontaines » a été retenu pour 3 ans à la rentrée de septembre 2021. La Chambre d'Agriculture accompagne le traiteur et la collectivité sur ce projet.

Après le changement de prestataire pour les restaurants scolaires, une commission restauration a été mise en place fin d'année 2021, accompagnée par la chambre d'agriculture. Cette commission s'est rassemblée le 8 mars et 7 juin 2022. Elle a pour but d'impliquer et d'informer les parents, les enseignants, agents, traiteur et élus sur l'évolution de ce projet et aussi permettre les retours de cette première année et avoir le ressenti des enfants. Tout le monde s'est accordé à dire que ce projet était une vraie réussite.

Afin d'améliorer l'équilibre du budget, la commission Enfance-Jeunesse a travaillé en collaboration avec la commission restauration. Une modification des tarifs cantine a été validée, avec la prise en compte du quotient familial et du dispositif « cantine à 1€ », mis en application dès septembre 2022.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

8 jeunes conseillers ont pris leurs fonctions en janvier 2022. Pour accompagner le CMJ, la commission a fait le choix d'avoir un animateur dédié.

8 rencontres ont eu lieu en 2022. Les membres du CMJ ont participé : à la mise en place d'un questionnaire à l'attention des jeunes de la commune, aux commémorations, ils ont visité les 3 communes des Bois d'Anjou et pris part à l'organisation de la soirée Halloween.

LEURS PROJETS POUR 2023

- Organiser une journée éco-citoyenne ou une sortie vélo
- Collaborer au choix d'une structure de jeux pour les communes déléguées de Brion et Saint-Georges-du-Bois
- Rencontrer les Conseils Municipaux des Jeunes des autres communes de l'Entente
- Visiter le Conseil Départemental ou l'Assemblée Nationale

UN SELF À BRION

Lors de la rentrée scolaire 2022/2023, la commission Enfance Jeunesse a validé **la mise en place d'un self-service au restaurant scolaire de Brion**, qui accueille un effectif moyen de 120 élèves. Les enfants disposent de meubles plus accessibles en autonomie, les agents peuvent communiquer plus facilement avec chaque enfant, mieux expliquer le plat et les inciter à goûter. Le restaurant est aussi équipé d'un meuble de tri sélectif.

Pour accompagner ces changements de pratiques, **la Chambre d'Agriculture interviendra dans toutes les classes élémentaires** afin de sensibiliser les enfants autour du gaspillage alimentaire.

Ce projet, d'un montant de 16 500€, a été subventionné à 100% par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il reste à notre charge la mise en place des meubles et branchements réalisés par l'entreprise Aspelec et notre agent responsable technique. Cette mise en place s'est effectuée pendant les vacances de fin d'année. Les enfants ont pu découvrir le self dès la rentrée de janvier 2023.



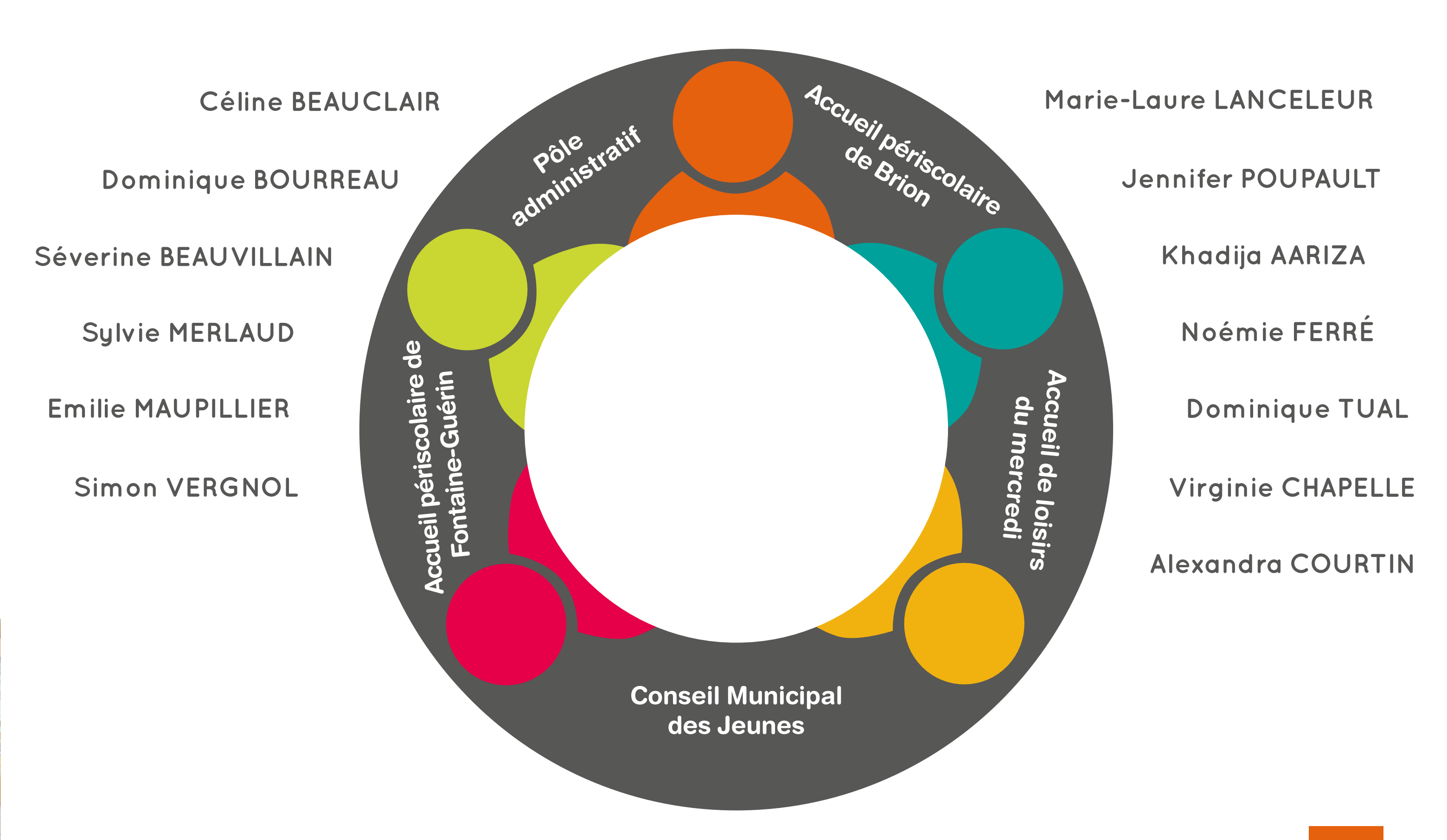
Zoom sur...
le service enfance jeunesse

Le service enfance jeunesse a pour objectif de s'inscrire au cœur d'une activité éducative partagée. En lien étroit avec les parents, mais aussi les écoles, il intègre de multiples préoccupations dans la mise en œuvre des services et des principes qui guident l'action des agents municipaux.
Dans cette perspective, l'action communale en matière d'enfance jeunesse porte une attention particulière aux temps périscolaires, dont elle a la gestion directe, pour accompagner les enfants et les familles. Ainsi, des projets sur **les thématiques du vivre ensemble et les droits de l'enfant**, autour du bien manger et la création d'un Conseil Municipal des Jeunes se sont développés.

Le service est également amené à travailler avec des partenaires multiples : les autres services communaux, les associations du territoire mais aussi les offres jeunesses proposées dans le cadre de l'Entente avec Beaufort-en-Anjou, la Ménitré et Mazé-Milon.

Un projet éducatif de territoire (PEDT) en cours de réflexion viendra formaliser cet engagement. Cette démarche, à l'initiative de la Commune, a comme objectif de garantir une continuité avec le temps scolaire, et d'organiser l'action communale dans le prolongement et **en complémentarité avec l'école**, en tenant compte des spécificités du territoire (équipements présents sur le territoire, réseau partenarial mobilisable...). Pour une durée de 3 ans, l'ensemble des acteurs intervenant autour de l'enfant, (les parents d'élèves, les écoles, les services de la mairie) auront pour but de partager **une attention au respect du rythme de l'enfant,** favoriser la complémentarité des objectifs et les liens entre les acteurs.

Une équipe pluridisciplinaire composée de 13 agents, sous la responsabilité de Céline Beauclair depuis 3 ans, assure le bon fonctionnement des structures situées à Fontaine-Guérin et Brion.



Allons à leur rencontre et découvrons leurs métiers dans les pages qui suivent...



Marie-Laure LANCELEUR

Responsable du restaurant scolaire de Brion & animatrice

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Je travaille à Brion depuis mars 1999, et je m'occupe du restaurant scolaire depuis 2000. Avant cela, j'ai été assistante maternelle pendant 15 ans. Je n'ai pas eu de formation particulière hormis la formation sur l'hygiène alimentaire en restauration collective (HACCP), j'ai beaucoup appris sur le tas.

UNE JOURNÉE CLASSIQUE POUR VOUS ÇA DONNE QUOI ?

J'emmène les enfants de l'école Sainte-Thérèse de la périscolaire à l'école vers 8h30. Une fois les enfants en classe, le compte à rebours est lancé pour la préparation des repas. Je réceptionne et contrôle la livraison des denrées et je vérifie les effectifs prévus pour la semaine auprès des 2 écoles. Nous servons entre 110 et 120 repas par jour. Il y a pas mal de préparation : mettre les plats en chauffe, disposer les entrées et les desserts dans des ramequins, dresser la table pour les petits, couper le pain... Nous devons être prêts à servir à 12h.

Nous assurons 2 services :

- un service de 45 minutes pour les élèves de maternelle,
- puis un service pour les élémentaires, qui depuis janvier, bénéficient du self.

Après le service vient le temps du rangement, du nettoyage et nous organisons toujours un petit débrief entre collègues pour améliorer le fonctionnement.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT LE PLUS DANS VOTRE MÉTIER ?

C'est un métier qui n'est jamais monotone, et j'aime bien la pression qu'il y a pendant la préparation des repas. Mais surtout, je considère que nous ne sommes pas là que pour servir à manger, nous sommes là pour apporter autre chose : accompagner les enfants dans leur développement. Ce qui me plaît, c'est la richesse relationnelle avec les enfants : il y a une vraie part pédagogique dans nos métiers pour apprendre aux enfants à bien manger. Par exemple, nous encourageons toujours à goûter mais sans forcer.

Nous essayons de discuter avec chacun pour comprendre pourquoi il ne veut pas manger tel ou tel aliment. Nous essayons d'être des personnes-ressource. Nous sommes aussi les interlocuteurs des parents qui nous posent régulièrement des questions. C'est cet aspect que j'apprécie le plus dans mon quotidien.



Simon VERGNOL

Animateur enfance à Fontaine-Guérin & animateur du Conseil Municipal des Jeunes

VOUS ÊTES ARRIVÉ IL Y A PEU AUX BOIS D'ANJOU : COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU ANIMATEUR ?

J'ai un parcours assez atypique : j'ai été graphiste pendant 10 ans, puis je me suis mis à mon compte en tant qu'illustrateur. Avec la crise sanitaire, j'ai cherché à diversifier mes activités et comme j'avais déjà animé des ateliers avec des enfants, je me suis tourné vers l'animation. J'ai alors obtenu le BAFA puis je suis arrivé ici.

VOUS JONGLEZ DONC AVEC PLUSIEURS CASQUETTES ?

Oui tout à fait. Le matin, je travaille sur mes illustrations puis j'arrive à l'école pour surveiller la cour lors de la pause du midi. L'après-midi je vais travailler sur la mise en œuvre des projets du CMJ. Puis en fin de journée, j'anime l'accueil périscolaire jusqu'à 18h45.

Le mercredi c'est différent car on accueille toute la journée une vingtaine d'enfants venant des 3 communes déléguées des Bois d'Anjou. On peut construire avec eux des projets, des sorties, des animations plus poussées que sur des temps périscolaires. En ce moment par exemple, nous travaillons sur les droits de l'enfant : nous avons même réalisé une petite vidéo sur ce sujet. Nous avons aussi l'idée de réaliser une fresque à l'école de Fontaine-Guérin.

QUELLE APPROCHE ADOPTEZ-VOUS DANS L'ENCADREMENT DES ENFANTS ?

L'important est de poser clairement les règles du jeu, de s'adapter aux besoins de chacun et de laisser une certaine autonomie. Par exemple, je leurs demande parfois de faire le silence avant de passer d'un endroit à un autre : ils savent qu'on ne partira pas tant que le calme ne sera pas revenu et agissent en conséquence ; certains vont se taire de suite et s'agacer si d'autres ne le font pas. Ça leur permet de faire leur choix en fonction du cadre qui est posé.

Ce que je préfère, c'est le fait de devoir s'adapter à chaque situation : parfois on peut être face à la gestion d'un conflit, ou à un enfant avec un besoin particulier. Le fait d'apprendre à connaître les enfants nous permet de gérer ces situations. J'aime aussi beaucoup le fait de devoir être créatif pour trouver de nouvelles activités et de nouveaux jeux. Quand on anime, il faut se réinventer tout le temps.

COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

Je suis au service des jeunes du CMJ pour les aider dans la mise en œuvre de leurs projets : je suis là pour leur donner le cadre, la méthodologie et faire le lien avec les autres services pour mettre en œuvre leurs idées. L'année dernière par exemple, nous avons organisé la soirée Halloween. Il y a aussi d'autres projets en vue : une sortie vélo, un atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux et un projet de boîtes à livres.



Dominique BOURREAU

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS TRAVAILLEZ-VOUS À FONTAINE-GUÉRIN ?

Je suis arrivée en 1989 en tant qu'agent d'entretien. Je me suis ensuite occupée de la cantine puis je suis devenue ATSEM en 2010. J'ai appris le métier sur le tas, en me formant auprès d'ATSEM expérimentées.

LE MÉTIER D'ATSEM, ÇA CONSISTE EN QUOI ?

C'est accompagner l'apprentissage des élèves de maternelle : on travaille en équipe avec l'instituteur. J'encadre la classe de petite et moyenne section. En général, pendant que l'institutrice fait un atelier avec les plus grands, je fais un autre atelier avec les petits. Je suis aussi très présente lors des temps périscolaires : j'accueille les enfants le matin, je les accompagne pour les pauses toilettes et la cantine, je m'occupe de la sieste… Je m'occupe aussi de l'intendance : j'organise la salle de classe, le matériel et je m'occupe du ménage.

VOUS ÊTES UN PEU LE POINT DE REPÈRE POUR TOUS CES ENFANTS !

Oui, d'ailleurs je dis souvent que je suis la poule avec plein de petits poussins ! C'est ce que j'apprécie dans ce métier : apprendre à connaître les enfants, les voir évoluer et grandir. Il y a une véritable relation de confiance qui s'installe entre nous. Chaque enfant est différent et c'est ce qui fait la richesse de ce métier.

VOUS PARTEZ EN RETRAITE À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE, QUELLES ÉVOLUTIONS DANS VOTRE MÉTIER AVEZ-VOUS REMARQUÉES ?

Je trouve que les enfants sont beaucoup plus autonomes qu'il y a 10 ans. Ils connaissent aussi beaucoup plus de choses : ils ont déjà les bases des formes et des couleurs par exemple. Du coup, on s'adapte et on leur apprend des choses plus poussées.



Sylvie MERLAUD

Animatrice & responsable du restaurant scolaire de Fontaine-Guérin

VOUS TRAVAILLEZ DEPUIS LONGTEMPS À FONTAINE-GUÉRIN : PARLEZ-NOUS DE VOTRE PARCOURS.

J'ai commencé en 2002 en tant qu'agent d'entretien, j'ai encadré des temps périscolaires puis je suis devenue ATSEM à l'école de Fontaine-Guérin. J'anime aussi l'accueil de loisirs du mercredi depuis 4 ans. Après la suppression du poste d'ATSEM à la rentrée 2021, j'ai été affectée au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire.

QUELLES MISSIONS ASSUREZ-VOUS ?

Je commence dès 7h30 avec l'accueil périscolaire. On y fait des activités tout en douceur: loisirs créatifs, mais aussi petit-déjeuner pour certains enfants. Je m'occupe de préparer les repas du midi et d'assurer le service avec mes collègues. Pour terminer, nous effectuons le ménage du restaurant scolaire.

Le mercredi j'encadre les plus petits dans le cadre de l'accueil de loisirs. C'est un temps intéressant car on a plus de temps pour parler avec les enfants et les accompagner, chose que l'on ne peut pas toujours faire sur le temps du midi par exemple. C'est un travail d'équipe : nous nous réunissons avec les collègues régulièrement pour préparer les activités.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT LE PLUS DANS VOTRE QUOTIDIEN ?

J'apprécie le relationnel avec les enfants, ça a toujours été ma motivation. J'ai l'impression de pouvoir les accompagner dans leur développement et de pouvoir les rendre plus autonomes. Apprendre à connaître chaque enfant est aussi très enrichissant.



Séverine BEAUVILLAIN

Agent polyvalent

AGENT POLYVALENT, ÇA CORRESPOND À QUOI ?

J'ai des missions très variées : d'une part, je m'occupe de l'entretien des salles communales et des mairies, et d'autre part j'encadre la pause méridienne et le service de restauration scolaire à Fontaine-Guérin. C'est aussi moi qui m'occupe des remises de clés et des états des lieux des locations de salle. Cest une bonne chose de pouvoir alterner des missions différentes.

COMMENT VOUS ORGANISEZ-VOUS POUR POUVOIR ASSURER TOUTES CES MISSIONS ?

Mon planning est bien délimité entre les différentes missions : par exemple, les lundis matins et vendredis après-midis sont dédiés aux locations de salle, et les midis à l'encadrement des enfants. Il y a des périodes où ça peut être intense car les salles sont beaucoup plus louées.

COMMENT SE PASSE L'ENTRETIEN DES SALLES ?

Je fais les sols, la cuisine et les sanitaires. Maintenant que l'on a une auto-laveuse dans chaque salle c'est beaucoup plus facile, ça soulage. Je fais attention à mes gestes pour éviter les blessures et les maux de dos. Lorsque les salles sont rendues en mauvais état, ce qui arrive peu, heureusement, nous faisons appel à un prestataire extérieur.

État civil 2022

LES DÉMARCHES D'ÉTAT CIVIL

Le service état civil a pour mission l'enregistrement des déclarations du public portant sur l'état des personnes, d'en dresser les actes authentiques, de les conserver et d'en assurer la publicité selon les règles de respect de la vie privée.

MARIAGE ET PACS

Enregistrement, modification et dissolution

Les dossiers sont à retirer en mairie. Le service état civil prendra contact avec vous afin de convenir du jour et de l'heure de la cérémonie.



NAISSANCE

Déclaration de naissance

La déclaration de naissance doit se faire au service d'état civil de la commune de naissance (et non de domicile).

Reconnaissance anticipée de naissance

La reconnaissance avant la naissance d'un enfant peut se faire dans n'importe quelle mairie. La présence du futur père suffit (pièce d'identité et justificatif de domicile).

DÉCÈS

Déclaration de décès

La déclaration de décès doit se faire auprès de l'officier d'état civil de la commune où a eu lieu le décès. Le déclarant au décès est généralement l'entrepreneur de pompes funèbres désigné par la famille du défunt. Il doit être en possession du certificat médical de déclaration de décès, de la carte d'identité du défunt, de son livret de mariage (si le défunt était marié).

Naissances

Brion

02/01/2022 RABOIN Antonin
19/01/2022 DELAPORTE Béryl
07/04/2022 TROST BROSSAS Lyno
22/05/2022 HERMITEAU Nathan
05/08/2022 PÉGÉ Célestine
10/08/2022 LIVACHE Rudy
07/10/2022 TAUGOURDEAU Colin
24/11/2022 CHARRUAU Margot
16/12/2022 GUÉRET Armand

Fontaine-Guérin

05/02/2022 ROUILLART Loën
10/02/2022 GOURDON Anastasia
08/03/2022 LOGIEZ Marin
23/03/2022 GUILLEMET Arya
08/04/2022 LE BOLLOCH Lyam
12/05/2022 POIRRIER LIVACHE Ylan
14/05/2022 DEVAUTOUR Adèle
09/07/2022 NAU Lola
14/07/2022 SUZANNE Antonin
31/07/2022 ROISSE Ninon
06/08/2022 GALLEPIE Alessio
04/12/2022 PARFAIT Malo

Saint-Georges-du-Bois

08/03/2022 BOSCH Lucie
01/08/2022 ACARI Charlotte
03/08/2022 BOURREAU Issac
01/09/2022 DEVAUX Tylio
30/09/2022 JULIN Lila
19/10/2022 FOUCHER Clémentine
22/10/2022 PIPON Elias
07/12/2022 HÉNAFF Kyra

PACS

Brion

09/02/2022 MOREAU Aurélien & ROUSSELIN Marina

Fontaine-Guérin

07/01/2022 EMERIAU Simon & DELORME Rosélita
25/02/2022 ROISSE Jonathan & BOULTAREAU Julie
25/03/2022 DEBRIX Adrien & MALÉPART Cendrine
24/06/2022 BARBEDETTE Maxime & LAVABRE Emilie
24/06/2022 FOUCHER Nicolas & FERRY Aurélie
19/08/2022 BRAZILLE Tanguy & ALUSSE Mégane

Saint-Georges-du-Bois

21/01/2022 GROSBOIS Stéphane & DAGUTS Valérie

Photo de gauche par jcomp
Photo de droite par freepic diller



Mariages

Brion

08/01/2022 DE LIMA MAXIMO DA SILVA Italo & DONADIEU Caroline
07/05/2022 RABOIN Anthony & GIRARD Joanna

Fontaine-Guérin

18/06/2022 LOGIEZ Charles & MOMAUD Marion
25/06/2022 GARCIA David & DUPUIS Solène
30/07/2022 CAMUS Mickaël & HARDOUIN Estelle
27/08/2022 VINCELOT Cyril & BAUDOUIN Ophélie
17/09/2022 BONNEFOY Simon & MENET Aurélie

Saint-Georges-du-Bois

04/06/2022 PESCHETEAU Mehdi & JOUSSELIN Céline



Décès

Brion

04/02/2022 FARINEAU Maurice
20/02/2022 VINCENT Albert
26/03/2022 LEGER Christiane née MARCHAND
28/03/2022 CARRÉ Claude
17/07/2022 BONDU Berthe née PROD'HOMME
14/08/2022 LEMONNIER Pierre
22/08/2022 POTTIER Francis
02/10/2022 FOUQUET Pierre
14/10/2022 RIGAULT Claude
28/11/2022 FARINEAU Marie née CLAVIER
28/11/2022 CLAQUIN Yolande née RIAUX

Fontaine-Guérin

08/03/2022 OSSANT Eugène
30/09/2022 FORTANNIER Lydia
23/10/2022 HUET Bernard

Saint-Georges-du-Bois

06/01/2022 FROT Daniel
20/02/2022 DROUIN François
26/07/2022 FOURCHER Valentin
09/08/2022 ARNOUS Micheline

LES MAIRIES VOUS ACCUEILLENT



MAIRIE DÉLÉGUÉE BRION Service postal

101 Place Saint Gervais
49250 Brion
Tél : 02 41 57 23 75
accueil.brion@boisdanjou.fr

Ouverture

Mardi, Mercredi : 8h45 - 11h45
Jeudi, Vendredi : 14h00 - 17h00
Samedi : 8h45 - 11h45

Levée du courrier

lundi au vendredi à 15h30;
Samedi à 11h30

MAIRIE DÉLÉGUÉE FONTAINE-GUÉRIN Service postal

11 rue de la Mairie
49250 Fontaine-Guérin
Tel : 02 41 54 73 95
accueil.fontaine@boisdanjou.fr

Ouverture

Mardi, mercredi : 14h - 17h
Jeudi, Vendredi
& Samedi : 8h45 - 11h45

Levée du courrier

lundi au vendredi à 15h15;
Samedi à 12h

MAIRIE DÉLÉGUÉE SAINT-GEORGES-DU-BOIS

1 rue Saint Georges
49250 Saint Georges du Bois Tel : 02 41 54 72 80
accueil.stgeorges@boisdanjou.fr

Ouverture

Lundi : 9h - 12h30
Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 14h - 17h

INFO démarches



Dean BLOUIN
Adjoint à l'urbanisme

Un guichet unique pour les demandes en urbanisme

Vous projetez de faire des travaux dans votre habitation ? L'Entente Vallée a mis en place **un guichet unique** pour le dépôt au format numérique des demandes d'autorisation d'urbanisme. Vous pouvez dès maintenant y déposer :

- les déclarations préalables
- les permis de construire
- les permis d'aménager
- les permis de démolir
- les permis modificatifs d'un permis de construire ou d'aménager

Pour y avoir accès, rendez-vous sur : beaufortenanjou.geosphere.fr/guichet-unique/login

Pour tout projet de travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec Thomas VEDIER au service urbanisme au 02 41 54 01 30 ou à l'adresse autorisations-urbanisme@ boisdanjou.fr

ÉCOLES





N'attendez pas pour inscrire votre enfant

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école en septembre 2023 ? Effectuer les démarches rapidement permet aux établissements d'anticiper les effectifs et de prévoir des moyens suffisants.

COMMENT FAIRE ?

1. Présentez-vous en mairie de Fontaine-Guérin avec les documents suivants :

- livret de famille, carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile
- le certificat des vaccinations obligatoires pour l'âge de l'enfant

La mairie vous délivrera le certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté l'enfant. Vous pourrez aussi retirer le dossier d'inscription pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire.

2. Prenez rendez-vous auprès du directeur ou de la directrice de l'établissement.

Vous pourrez à cette occasion achever l'inscription en lui fournissant :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- livret de famille, carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- le certificat de vaccination.

Photo du bas par freepik





Jean-Marc METAYER & Philippe PEAN, adjoints à l'urbanisme

REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS

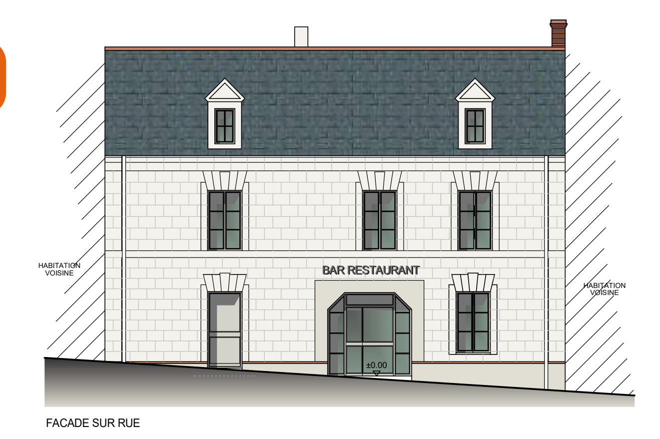
L'année 2022 a permis à la commission urbanisme en lien avec la commission finance et économie de préparer l'ensemble des dossiers portant sur la redynamisation des centres-bourgs de Brion et Fontaine-Guérin. La priorité du Conseil municipal a été de définir les orientations en termes d'installation de commerces de proximité.

BRION

UN RESTAURANT & UNE SUPÉRETTE

Création d'un bar-restaurant avec l'achat de l'ancienne boulangerie en 2021. En 2022, une partie du bâtiment a été démoli et un cahier des charges a été élaboré, dans le cadre d'un marché public, permettant aux entreprises de candidater. Le permis validé par l'administration permet aujourd'hui de se projeter sur un début des travaux au 1er trismestre 2023. **Ce nouveau bâtiment communal permettra la mise à disposition de 40 couverts avec terrasse extérieure.**

Aperçu des façades du futur restaurant

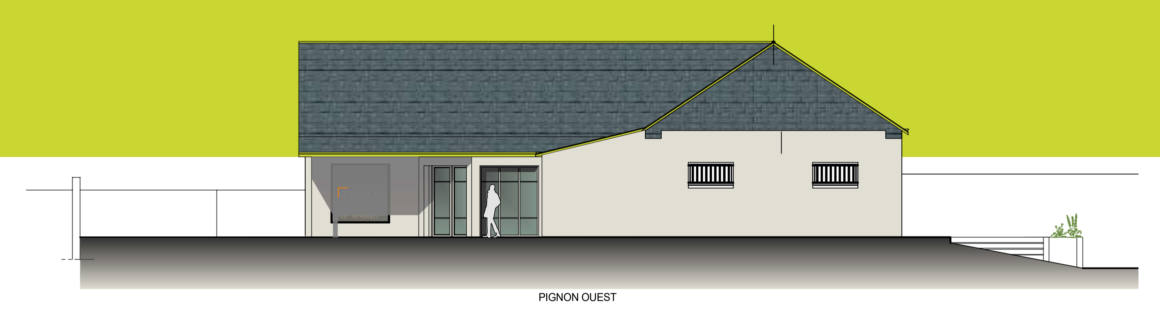






travaux du futur restaurant

Une supérette ouvrira sur l'ancien site de *la Fourchette*. Ce nouvel espace situé face au Drive des Bois d'Anjou devrait ouvrir au 1er trimestre 2023. Des travaux de démolition assurés par les services techniques des Bois d'Anjou en 2022 ont permis un démarrage des travaux par des entreprises locales début janvier.



Aperçu du futur bar-restaurant de Fontaine-Guérin



FONTAINE-GUÉRIN
UN BAR-RESTAURANT

Pour la commune de Fontaine-Guérin, le Conseil municipal a choisi de modifier l'usage de la salle de la Chapelière. **Cette salle sera transformée pour accueillir un bar-restaurant.** En effet ce choix tient compte notamment de la situation de la supérette mais aussi des places de parkings disponibles sur ce site. Ces deux commerces auront une place centrale dans le bourg de Fontaine-Guérin, et seront à proximité du Nouveau Théâtre Populaire – NTP et de la société de boule de fort du Prieuré.

La collectivité a aussi fait le choix de retenir pour ces deux projets un seul porteur qui assurera le fonctionnement du bar-restaurant et de la supérette.

Une réflexion est en cours autour de la mise en place d'un fournil sur la commune de Fontaine-Guérin. L'objectif du Conseil municipal est de favoriser la collaboration entre les différents porteurs notamment les supérettes autour de la distribution du pain. Dans le cas où ce projet aboutit, en lien avec son porteur, il est envisagé le déménagement de la bibliothèque avec un rapprochement à proximité de l'école de Fontaine-Guérin sur un terrain acquis par la Commune en 2021.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En 2023, la commune des Bois d'Anjou a souhaité poursuivre la rénovation de ses bâtiments publics.

Le conseil municipal a retenu pour l'année 2023 la réhabilitation de **la salle Pantais à Saint-Georges-du-Bois**. L'année 2022 a permis de faire l'état des lieux de son utilisation en prenant en compte les besoins des associations. La Commune a ainsi pu planifier les travaux en choisissant le bureau d'études et les entreprises. Les travaux débuteront au 1er trimestre 2023.





ACTUALITÉS DES SERVICES TECHNIQUES

L'année 2022 a permis la poursuite de la structuration des services techniques avec notamment **l'acquisition de nouveaux matériels** :

- Broyeur de branches
- Désherbeuse à eau chaude
- Broyeur frontal

L'ensemble de ce matériel permet notamment de maintenir une autonomie complète des services techniques mais aussi de répondre progressivement à la gestion des déchets (broyeur de branches) et à l'entretien de la commune sans produits de désherbage (désherbeuse à eau chaude).

D'autre part, les services techniques ont eu à gérer



différents chantiers sur l'année 2022 :

- Aménagement des espaces verts à la mairie de Saint-Georges-du-Bois et Fontaine-Guérin
- Renforcement de la digue à l'étang de Fontaine-Guérin (100 pieux de châtaigné enfoncés)
- Fermeture de l'atelier des services techniques (installation de clôture en panneaux rigides de 2m et de 2 portails automatiques)
- Réalisation d'un abri bus route de la Brise à Brion
- Pose de mobiliers urbains sur Brion et Fontaine-Guérin (poubelles, banquettes, tables PMR, bornes auto basculantes etc).

ÉCOLOGIE

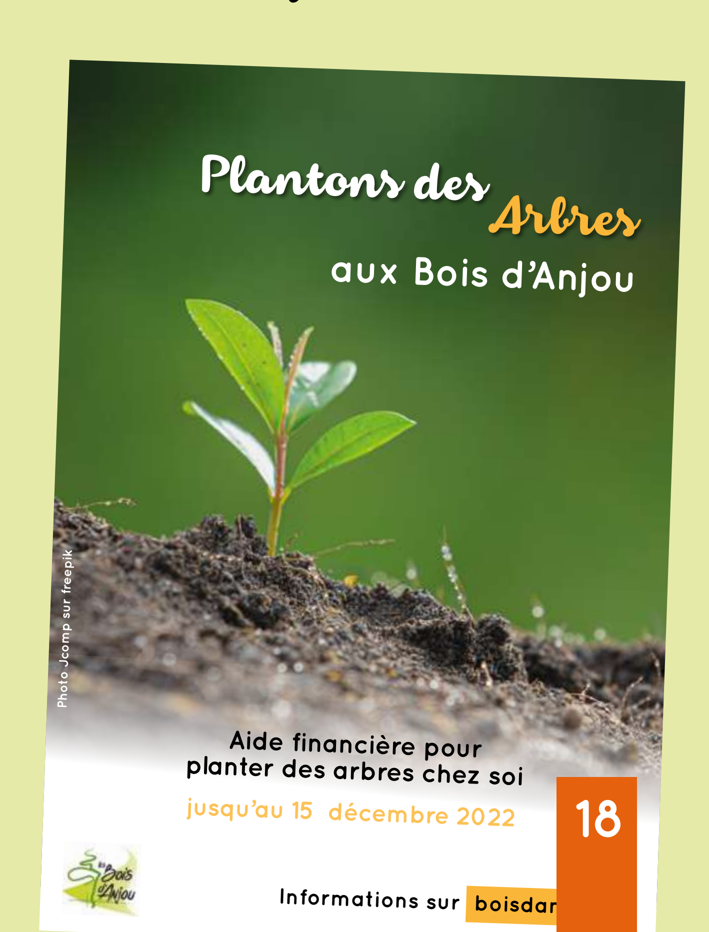
Plantons des arbres aux Bois d'Anjou

Le Conseil municipal a validé début novembre la proposition de la commission développement durable de **lancer la 1ère opération « Plantons des arbres aux Bois d'Anjou »**.

Elle s'est déroulée du 15 novembre au 15 décembre 2022.

Il s'agit, grâce à un coup de pouce financier, **d'inciter les habitants à participer à la végétalisation de la commune**. Une aide pouvant aller jusqu'à 50€ par foyer a été octroyée pour l'achat d'un ou plusieurs arbres à planter. **Une quinzaine de participants ont pu en bénéficier.**

Cette opération est une première étape dans la végétalisation des Bois d'Anjou et de ses centres-bourgs. **La commission a, d'ores et déjà, validé le renouvellement de cette opération à l'automne prochain.**



Développement durable

Samuel MAUPETIT
Adjoint au développement durable

Trames agro-écologiques
Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

Depuis plus d'un an, la commission développement durable travaille avec la Chambre d'agriculture sur les trames agro-écologiques et sur les actions que la Commune pourrait porter ou soutenir dans le cadre de la transition écologique. Ce diagnostic, financé à 80% par la Région dans le cadre du projet TEN (Territoire Engagé pour la Nature), est arrivé à son terme.

Trois ateliers de concertation et d'échanges ont été mis en place sur le 1er semestre 2022. Le premier atelier était destiné aux exploitants agricoles. Pour le deuxième, étaient invités les habitants des Bois d'Anjou et les associations locales. Enfin, le dernier atelier était consacré aux institutionnels et aux partenaires techniques.

Une synthèse de ces ateliers a été réalisée par la Chambre d'agriculture et complétée par l'expertise de partenaires. Plusieurs scénarii ont été proposés à la commission développement durable, qui a fait le choix de retenir plusieurs actions et ainsi créer sa propre trame.

La restitution de ce travail a été présentée aux participants des 3 ateliers le 25 janvier dernier.

4 thèmes sont ressortis :

- **la vie du sol**
- **l'eau**
- **les pollinisateurs**
- **les chiroptères**


Photo par Emilie Dubé

Ces thèmes rassemblent près de 40 actions possibles. **Un plan d'une dizaine d'actions sera mis en œuvre sur la période d'octobre 2023 à fin 2025.**

Ces actions concernent, entre autres, la restauration de mares, la gestion différenciée des haies, la mise en place de récupérateurs d'eau pour l'arrosage des communes, des formations, et sensibilisations aux bonnes pratiques de tonte, de semis...

Des informations et des explications plus détaillées de toutes les actions seront mise en ligne sur le site internet de la commune et sur les prochains numéros de l'écho des Bois d'Anjou.



Journées écocitoyennes

Après 2 journées écocitoyennes en 2021 - la première sur Fontaine-Guérin, la seconde à Brion, **une 3e journée a été organisée le 6 mars 2022 à Saint-Georges-du-Bois**.

Celle-ci a rassemblé une trentaine de personnes venant des 3 communes déléguées. Répartis sur 5 circuits définis en amont, **les participants ont ramassé 120 kg de déchets de toutes sortes**.



Cette matinée ensoleillée, qui s'est déroulée dans la bonne humeur, s'est clôturée autour d'un apéritif préparé par « le P'tit Bar'bu ».

Christelle LE BRUN
Adjointe à l'action sociale, solidarités & CCAS

BILAN 2022 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Il a pu être constaté, **qu'à la suite de ces années difficiles, les demandes d'aides ont augmenté par rapport aux années passées** et cette hausse devrait se poursuivre. En effet, 78.5% des aides apportées cette années par le CCAS ont contribuées **à fournir des bons alimentaires ou le portage de repas à nos habitants.**

La hausse des demandes de logements sociaux se poursuit également, et ce, malgré la position de trois bailleurs sociaux sur le territoire, nous ne parvenons pas à offrir la possibilité à tous de se loger. Ce qui peut expliquer l'utilisation du logement d'urgence de la commune sur une période de 4 mois pour des demandes diverses.

Le CCAS des Bois d'Anjou reste à votre disposition pour toutes demandes d'aides. Nous sommes là pour vous accompagner ou vous aiguiller, quelles que soient les difficultés. N'hésitez pas à prendre rendez-vous si vous souhaitez rencontrer Mme LE BRUN, Adjointe aux Affaires Sociales et Solidarités le samedi matin.

CONTACT
02 41 54 58 60
ccas@ boisdanjou.fr
Ou directement à la mairie de Fontaine-Guérin

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un Plan Canicule a été mis en place pour aider les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap. En s'inscrivant sur **le registre des personnes vulnérables**, ces personnes peuvent être informées en priorité sur les recommandations suivant les niveaux d'alerte météorologique. Pendant les périodes de canicules, la Commune assure aussi un suivi des personnes en difficulté.

Pour s'inscrire, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

COMMISSION ACTION SOCIALE





Le 27 novembre dernier, la commission action sociale organisait un goûter musical à la salle communale de Saint-Georges-du-Bois, animé par *Les Suzzann Boys*, groupe de musique local. Dans une ambiance conviviale et musicale, **une cinquantaine de nos aînés ont pu profiter** des airs entrainants de Paul et Romain, et se retrouver autour d'un bon café et de pâtisseries.

Evènement à réitérer et nous vous espérons plus nombreux cette année !

Du nouveau à la Mission Locale Angevine

La Mission Locale Angevine (MLA) est une association qui **accompagne les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés**. Elle les aide à définir leur projet professionnel et leurs apporte une aide individuelle et personnalisée dans leur recherche d'emploi et de formation. Elle est aussi là pour répondre à toutes les questions en lien avec la vie quotidienne qui pourraient les bloquer dans leur élan. Et, depuis le 1er mars 2022, **la MLA a mis en place le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).**

Le Contrat d'Engagement Jeune : quésaco ?

C'est un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés (29 ans si situation de handicap). Il se décline par :

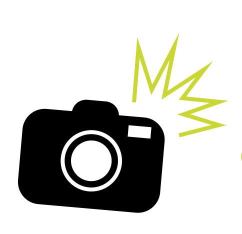
- Des rendez-vous réguliers avec un(e) conseiller(e) tout au long de son parcours
- Des ateliers collectifs pour booster sa confiance en soi et réaliser son projet professionnel
- La possibilité de faire des stages, un service civique, des formations, des contrats de travail
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois selon la situation et les ressources
- 15h minimum d'activité par semaine
- Un engagement sur 12 mois maximum pour réussir vos projets.



Vous habitez Beaufort-en-Anjou, Mazé-Milon, les Bois d'Anjou ou la Ménitré et souhaitez solliciter la MLA ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec l'antenne de la Mission locale de Beaufort-en-Anjou :

Espace Social Communautaire
2 Rue de Lorraine - Beaufort-en-Anjou
06 71 01 17 48 / lgermain@mla49.fr



Concours photo des Bois d'Anjou

Le concours photo des Bois d'Anjou revient en 2023 pour une 3e édition. Cette année, le thème sera : ***Nature et pierres aux Bois d'Anjou***.

Pour participer c'est simple !

- Retirez le formulaire d'inscription sur **boisdanjou.fr**
- Envoyez votre photo et le formulaire à la mairie de Fontaine-Guérin ou à l'adresse **communication@boisd'anjou.fr**

Retour sur l'édition 2022





1er prix

Les pieds dans l'eau
par le Cap Ado

2e prix

Chemin boisé
par Mauve Chauvin





3e prix

Prélude de la lumière du bosquet sacré
par Vincent Géneté

Festi'pousses 2023



Lundi 20 mars à 9h15 et 10h30
Mardi 21 mars à 9h15 et 10h30

Spectacle « Sous la neige » de la Cie les Bestioles

à la salle des fêtes de Saint-Georges-du-Bois



Les premiers émerveillements. Les premières émotions. Quand le regard se pose pour la première fois sur le monde qui l'entoure. Quand la main effleure. Quand tant de sons nous émeuvent. A chaque fois, comme une nouvelle naissance. Un temps suspendu ouvert à la poésie.

Une multitude de papiers de soie dessinent un paysage blanc, qui respire aux sons du vent, crisse telle la neige, s'éclaire, et ondule. Les spectateurs, assis tout autour, guidés par la musique et la lumière, sont invités à un voyage sensoriel et poétique.

Sous leurs yeux, à portée de main, deux comédiens éveillent en douceur ce qui sommeillait, et, sans paroles, ouvrent les portes des imaginaires.

Alors le papier se défroisse, et c'est un poisson qui déploie ses ailes, une mer qui se déchaîne, des lunes qui dansent, un dragon peut-être... Et le papier, peu à peu, s'envole jusque dans le public, comme pour l'inviter lui aussi à jouer.

De 6 mois à 6 ans - 45 minutes





Tarif unique 2€

RETROUVEZ AUSSI AU PROGRAMME

Dimanche 12 mars à la salle des loisirs de Mazé-Milon

La 6e heure du jour - Cie Courir les Rues à 15h et 16h30

Aventure musicale autour de la sieste

Animations jeux, cirque et musique de 14h30 à 18h

Fête du court métrage

Mercredi 15 mars à la bibliothèque de Beaufort-en-Anjou

Jouons ensemble à 11h

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Mercredi 15 mars à la Bulle à Mazé-Milon

Promenons-nous dans les bois à 16h30

Dimanche 19 mars au cinéma-théâtre de Beaufort-en-Anjou

À chacun sa maison à 15h30

Mercredi 22 mars au musée Joseph Denais

Après-midi [A]musée ! de 14h30 à 18h

Jeux et découvertes dans le musée.

Mercredi 29 mars au cinéma-théâtre de Beaufort-en-Anjou

Yellow Sun Machine - Les poussins phoniques à 15h

Concert vitaminé et humoristique.

Samedi 1er avril à l'espace culturel de La Ménitré

Fille ou garçon ? - Marion Rouxin à 19h30

Spectacle musical sur le thème du genre.

Jeudi 6 avril au cinéma-théâtre de Beaufort-en-Anjou

Mouton Noir - Cie Piment Langue d'Oiseau à 10h et 14h

réservations sur beaufortenanjou.fr/culture-et-loisirs



11 MARS

DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Familles rurales

Occasion de tester ses compétences en orthographe, cette dictée est ouverte de 9 à 99 ans.

À 15h
Salle des loisirs de Brion
GRATUIT
06 77 93 17 33

MARS-AVRIL

FESTI'POUSSES

Entente vallée

Du 12 mars au 6 avril, le festival Festi'Pousses propose de nombreuses activités culturelles : spectacles, concerts, ateliers... À faire avec les enfants et les plus grands !

GRATUIT
Programme à découvrir sur boisdanjou.fr

FIN MARS

CHALLENGE MICHEL AUGUSTE

sociétés du Prieuré et de la Fraternité

De fin mars à début mai 2023, compétition de boule de fort par équipe de 3.

Inscription à partir du 10 mars
Tarif 12€

2 AVRIL

RANDONNÉE

Comité des fêtes de Fontaine-Guérin

Randonnée pédestre et cycliste au départ du plan d'eau de Fontaine-Guérin. Bar et restauration sur place.

Départs entre 9h et 11h
Étang de Fontaine-Guérin
3€ par personne (ravitaillement inclus)
comitedesfetes.fr@gmail.com

8 MAI

VIDE-GRENIER

APEL Sainte Thérèse

Vente entre particuliers rue des Caves à Brion. Buvette et restauration sur place.

Rue des Caves à Brion
2€ le mètre linéaire
06 28 04 68 47

13 MAI

BOURSE AUX JOUETS & VÊTEMENTS D'ENFANT

Les lutins des Bois

Vente de jouets et de vêtements d'enfants entre particuliers.

De 8h à 18h
Salle des loisirs de Brion
GRATUIT

14 MAI

MARCHÉ GOURMAND

APE école du Tertre

Vente de produits locaux et restauration sur place (fouées et crêpes).

De 10h à 13h
Cour de l'école du Tertre à Brion
GRATUIT
apebrion49250@gmail.com

14 MAI

BRION TRAVERSE LE TEMPS

Brion traverse le temps

Balade en voitures anciennes, exposition, animations autour de l'étang de Fontaine-Guérin. Bar et restauration sur place.

Salle Yvon Péan à Fontaine-Guérin
briontraverseletemps@gmail.com

3 JUIN

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Commune des Bois d'Anjou

Les associations des Bois d'Anjou se rassemblent sur une journée pour présenter leurs activités. Bar et restauration sur place.

À 14h
Salle des loisirs de Brion
GRATUIT
02 41 54 75 93



Bulletin communal l'Écho des Bois d'Anjou n°5
Tirage à 1300 exemplaires
Papier recyclé au label PEFC (Programme Engagé pour une Forêt Certifiée)
Maquette : Emilie DUBÉ
Ligne éditoriale : Marie BEAUDUSSEAU
Photo de couverture : Mauve CHAUVIN
Interviews : Emilie DUBÉ
Relecture : commission Communication, Vie associative & Culturelle
Impression : Imprimerie Ateliers PAQUEREAU